

Zeitschrift: Générations
Herausgeber: Générations, société coopérative, sans but lucratif
Band: - (2019)
Heft: 109

Artikel: "Passé de date" ne veut pas forcément dire bon à jeter!
Autor: Veuthey, Chloé
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-906032>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

« Passé de date » ne veut pas forcément dire bon à jeter !

S'ils sont bien conservés, certains aliments sont encore consommables même au-delà de leur date limite de consommation. Quelques conseils pour moins gaspiller.

Sur les produits frais figure toujours une date limite de consommation. Une barrière à ne dépasser en aucun cas ? Pas du tout : nombre de ces denrées restent en effet consommables au-delà de cette date. Mais alors, comment le savoir ? « Il n'y a pas de réponse très générale. Il faut se fier au bon sens, répond Claude Ramseier, chimiste cantonal fribourgeois. Évaluer les qualités organoleptiques de l'aliment, soit son goût, son odeur, son aspect. » Dans le cas d'un yogourt, on voit le moisi et sent la fermentation au goût. Pour les aliments contenant beaucoup de graisse, l'odeur de rance est signe d'oxydation. A noter que les viandes grasses placées au congélateur sont aussi sujettes au rancissement. La congélation empêche les germes de croître, mais ne fait que freiner l'oxydation.

Quels sont les risques de consommer un produit avarié ? « Dans la plupart des cas, une bonne diarrhée et des vomissements. Mais, selon l'état de santé de la personne, il est préférable d'éviter de consommer un aliment sur lequel il y a un doute, prévient Claude Ramseier. Plus rarement, cela peut avoir des conséquences plus graves. Certains aliments, dont la viande, ne devraient pas être consommés au-delà de leur date limite. »

LES BONS RÉFLEXES

« Conserver ses aliments de manière adéquate et bien gérer ses stocks » sont les premiers conseils du chimiste cantonal pour éviter le gaspillage. Il souligne également l'importance du maintien de la chaîne du froid, car « la date de péremption ne vaut plus, si celle-ci est interrompue ». Certains produits doivent être conservés à l'abri de la lumière, comme les huiles, le beurre. Ce dernier se place au réfrigérateur, tout comme certaines huiles végétales sensibles (noix, lin), pour éviter qu'elles ne rancissent trop vite.

La façon d'utiliser la denrée a aussi son importance. Un flacon d'épices se-

coué au-dessus d'une casserole bouillante verra son contenu humidifié, ce qui nuira à sa conservation en favorisant le développement de moisissures. Tremper son couteau liché ou plein de beurre dans un pot de confiture amènera des germes qui, en se développant, altéreront le produit. Certains fruits, dont les pommes et les poires, dégagent de l'éthylène, qui accélère le mûrissement ou le flétrissement de certains légumes. Il est dès lors préférable de les garder éloignés.

LES BONNES QUANTITÉS

« L'effort principal est à mettre sur la gestion, plutôt que sur l'évaluation de denrées dont la date est dépassée, insiste Claude Ramseier. Cela consiste à ne pas acheter trop à la fois, manger en premier les aliments les plus vieux, et

se montrer imaginatif pour apprêter ses restes. » Chaque année, en Suisse, deux millions de tonnes de denrées alimentaires finissent à la poubelle. Près de la moitié de ce gaspillage se produit au sein des ménages. « Faire ses commissions à pied ou en vélo incite à acheter moins à la fois », note Barbara Pfenniger, responsable alimentation à la Fédération romande des consommateurs. Selon elle, « Il faut également être conscient, lors de nos achats, que nos besoins ne correspondent pas forcément à nos envies, et que ces dernières ne sont pas forcément les nôtres : elles peuvent être suscitées par autrui. Les promotions, les multipacks, sont souvent des sources de gaspillage. » Enfin, dernier conseil : « Si on a trop, ne pas hésiter à partager avec ses voisins ! »

CHLOÉ VEUTHEY



DATE LIMITE DE CONSOMMATION

Aliments qui peuvent « être consommés au-delà » :

Fromage : si de la moisissure apparaît, elle peut simplement être grattée avant la consommation. Le goût du fromage peut toutefois être altéré.

Œuf : une astuce consiste à le plonger dans un saladier rempli d'eau. S'il reste au fond, il est frais, s'il flotte, c'est que, avec le temps, du liquide s'est évaporé à travers la coquille qui est poreuse et qu'il vaut mieux éviter de le consommer.

Aliments qui ne doivent pas « être consommés au-delà » :

Viande réfrigérée : l'augmentation des germes est très rapide, et ils peuvent être dangereux pour la santé.

Charcuterie : une fois l'emballage ouvert, consommer son contenu dans les deux à trois jours.